



Commission de l'Economie, de la Protection des consommateurs et de l'Espace

Procès-verbal de la réunion du 13 juillet 2023

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 25 mars et 20 septembre 2021, du 24 avril 2023 ainsi que des 15 et 22 juin 2023
2. 8220 Projet de loi portant modification de la loi du 2 novembre 2021 relative à un contrôle de proportionnalité avant l'adoption d'une nouvelle réglementation de professions
- Rapporteur : Madame Francine Closener

- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. Divers (EISC / prochaines réunions)

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, M. Guy Arendt, M. André Bauler, Mme Simone Beissel, M. Sven Clement, Mme Francine Closener, M. Léon Gloden, M. Charles Margue, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, M. Marc Spautz, M. Carlo Weber

M. Luc Wilmes, du Ministère de l'Economie

M. Timon Oesch, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Serge Wilmes

Mme Myriam Cecchetti, observateur délégué

M. Franz Fayot, Ministre de l'Economie

*

Présidence : Mme Francine Closener, Président de la Commission

*

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 25 mars et 20 septembre 2021, du 24 avril 2023 ainsi que des 15 et 22 juin 2023

Les projets de procès-verbal susmentionnés sont approuvés.

2. 8220 Projet de loi portant modification de la loi du 2 novembre 2021 relative à un contrôle de proportionnalité avant l'adoption d'une nouvelle réglementation de professions

- Présentation et adoption d'un projet de rapport

Madame le Président-Rapporteur présente succinctement son projet de rapport, transmis au préalable aux membres de la commission¹. Elle termine son exposé en s'enquérant d'observations ou de questions qui subsisteraient concernant son rapport. Constatant que tel n'est pas le cas, elle décide de procéder au vote.

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité.

Pour ce qui est du temps de parole à proposer, Madame le Président-Rapporteur rappelle que lors de la précédente réunion, la commission a décidé de soumettre ce projet de loi sans débat au vote de la séance plénière.

3. Divers (EISC / prochaines réunions)

Madame le Président informe la commission que la prochaine session plénière de la *European Interparliamentary Space Conference* (EISC) aura lieu les 24 et 25 septembre 2023 à Vienne et qu'elle est appelée à désigner une délégation pour y participer. Signalant que Monsieur Sven Clement est déjà inscrit, elle invite les intéressés à s'adresser par courriel au secrétaire-administrateur de la commission.

Madame le Président rappelle que la présente réunion sera suivie de deux séances publiques. Toute la semaine prochaine étant également consacrée à des séances publiques, vendredi après-midi inclus, elle dit ne plus envisager de convoquer la commission avant les vacances parlementaires d'été, voire même durant cette fin de législature.²

Luxembourg, le 14 juillet 2023

Procès-verbal approuvé et certifié exact

¹ Transmis du 7 juillet 2023

² Les élections législatives ont lieu le 8 octobre 2023.